



Communiqué de presse – 01.09.2026

A la rencontre des marmottes du Chasseral

Le samedi 12 septembre, le public est invité à venir à la rencontre des marmottes du Chasseral, en compagnie de l'accompagnateur en montagne Christophe Léchoť. Une autre date est prévue le mercredi 23 septembre 2026. Ces deux rendez-vous font partie du vaste programme (une trentaine de sorties accompagnées) mis sur pied par le Parc Chasseral à l'occasion des 25 ans de son association.

Saviez-vous qu'aux alentours du Chasseral vit l'une des rares populations de marmottes de l'Arc jurassien ? Lors de cette sortie guidée du samedi 12 septembre, de 10h00 à 16h00, les participant·es partiront à leur rencontre et découvriront les meilleurs endroits pour les observer évoluer librement dans leur milieu naturel.

Guidé·es par l'accompagnateur en montagne Christophe Léchoť, chacune et chacun pourra apprendre à repérer les indices de leur présence, à mieux comprendre les mœurs de ces attachantes petites boules de poils, leur organisation sociale ainsi que leur mode de vie au fil des saisons.

Renseignements pratiques et inscriptions :

Date et horaire : Samedi 12 septembre 2026, de 10h00 à 16h00

Une autre date est proposée : Mercredi 23 septembre 2026.

Lieu de départ et d'arrivée : Hôtel Chasseral

Accès en transport public : Arrêt de bus « Chasseral, Hôtel »

Prix : CHF 50.- (CHF 20.- enfants de 7 à 16 ans)

Inscriptions et informations complémentaires : Christophe Léchoť, accompagnateur en montagne, +41 (0)79 295 38 47, info@dahutrek.ch



Légende : La sortie guidée « Les marmottes : sentinelles sifflantes du Chasseral » est proposée le samedi 12 septembre et le mercredi 23 septembre 2026 (Photo : @ DahuTrek – Christophe Léchoť).

Infos générales et contact :

Caterina Grecuccio (Sensibilisation et participation)
caterina.grecuccio@parcchasseral.ch
+41 (0)32 942 39 40



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 549 km² et 31 communes et compte quelque 61'000 habitants.